



Plessix-Balisson • Ploubalay • Trégon

**BEAUSSAIS-SUR-MER**

# Beaussais-sur-Mer Infos

*C'est beau... C'est sur mer... C'est Beaussais-sur-Mer !*

2017 ②

Le mot du Maire



Je souhaite revenir sur le 22 mars journée particulière.

Le matin dans le parc de la mairie les enfants des deux écoles, les directrices, les enseignants, des parents et des élus ont fait du bruit, du bruit pour la paix avec cette belle initiative des tambours pour la paix. L'après-midi à Londres un assassin a tué et a blessé à nouveau au nom d'un islamisme radical qu'il ne faut absolument pas associer aux musulmans modérés. J'ai envoyé un message de soutien à nos amis de Boreham et nous devons avoir une pensée pour toutes les victimes ainsi que les enfants bretons touchés dans leur chair. Un grand merci à tous les services publics britanniques qui ont eu à intervenir sur cet attentat et auprès des blessés.

Je tiens à rappeler ici une nouvelle fois que pour ma part quand j'ai été élu maire de Beaussais-sur-Mer j'ai pris des engagements que je tiendrais et rien ne me fera changer de cap je suis convaincu que notre territoire a des atouts très importants et que notre seule mission est de préparer le territoire pour les générations futures. Le rôle de l'élu, selon moi, c'est de construire l'avenir d'un territoire, de le préparer au mieux pour qu'il accueille la génération qui nous suit en lui offrant le maximum d'opportunités. La création de Beaussais-sur-Mer nous offre des chances inédites, au service du développement et du rayonnement de notre territoire, ne les laissons pas passer, c'est pour cela qu'il nous faut être audacieux et visionnaire.

Nous sommes à mi-mandat, il nous reste trois ans pour respecter nos engagements pris lors de notre campagne. Nous avons déjà réalisé de nombreux investissements sans augmenter les impôts et en maîtrisant l'endettement de la commune. Nous avons prouvé que notre gestion est bonne et nous avons en parallèle mené des actions fortes dans le domaine social, sportif et culturel. La maison du cœur et l'installation de l'association Noz-Deiz. Les aides du CCAS et l'accueil de nombreuses familles dans les logements sociaux anciens et nouveaux. L'aide constante aux différentes associations sportives et culturelles. Le développement des expositions à la médiathèque, le mois du doc et toutes les fêtes qui ont contribué à renforcer le lien entre tous les habitants, de souche et ceux qui ont choisi de vivre dans notre commune dernièrement.

L'année 2017 a une très grande importance, c'est un vrai tournant pour notre territoire, de trois communes le Plessix-Balisson, Ploubalay et Trégon, nous avons créé la ville de Beaussais-sur-Mer et nous avons entre nos mains son développement comme nous l'avons inscrit dans notre charte. Pour ce faire, je sais compter sur une équipe d'élus engagés et fiers de leur ville et sur une équipe administrative et technique investie et motivée. Je souhaite à nouveau remercier tous les élus du Plessix, de Ploubalay et de Trégon qui ont très bien intégré le nouveau conseil municipal et se sont tout de suite investis dans leurs missions.

Le passage en commune nouvelle et surtout l'accroissement de la population a nécessité de revoir l'organisation administrative et technique et une nouvelle équipe s'est mise en place sous mon autorité et celle des élus et sous la direction de Sylvie Cales, je vous rappelle que la gestion d'une ville de plus de 3500 habitants est plus complexe et nécessite un suivi plus important. Notre budget 2017 est un budget audacieux, qui s'inscrit dans le maintien de l'investissement, qui prend en compte le développement de la population de Beaussais-sur-Mer, qui confirme notre soutien à l'éducation de tous nos enfants quelques soit le choix d'éducation des parents, qui assure le renforcement du service public de notre ville, qui maintient le soutien aux différentes associations et accentue l'aide aux nouveaux projets dans les domaines du sport, de la culture et de la solidarité et tout ceci sur l'ensemble de notre territoire.

Nous préservons ainsi l'équilibre entre le développement et le maintien d'un cadre de vie agréable pour tous les habitants.

Eugène CARO, Maire de Beaussais-sur-Mer

## Elections

### Elections présidentielles les 23 avril et 7 mai 2017.

Bureaux de votes : indiqués sur vos cartes électorales.

Ploubalay : salle des fêtes

Plessix-Balisson : mairie

Trégon : salle du conseil (mairie)

### Elections législatives les 11 et 18 juin 2017.

Bureaux de votes : indiqués sur vos cartes électorales.

Ploubalay : lieu de rencontre

Plessix-Balisson : mairie

Trégon : salle du conseil (mairie)

## Pièce d'identité obligatoire

Pour les prochaines élections, vous devrez vous munir **obligatoirement** d'une pièce d'identité au moment du vote, en même temps que la carte électorale.

En cas de non présentation d'une pièce d'identité, vous ne pourrez pas voter.

## Cartes électorales

Les cartes électorales ont été envoyées à chacune des personnes inscrites sur la liste électorale.

Pensez à apporter votre carte électorale le jour des élections. Cela facilitera la recherche sur la liste d'émargement.

## Procuration

Un électeur ou une électrice absent le jour de l'élection peut se faire représenter par un autre électeur inscrit dans la même commune que lui (mais pas forcément dans le même bureau de vote). La démarche s'effectue à la gendarmerie, au commissariat ou auprès du tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.

Pensez à faire la demande suffisamment tôt avant le scrutin.

## Demandes de CNI et passeports

Le poste de recueils des cartes nationales d'identité et des passeports est en fonctionnement depuis le mois de février.

Les communes ayant des stations de recueils reçoivent beaucoup de demandes et les délais de rendez-vous peuvent être assez longs.

Pensez à vérifier la date de validité de vos pièces d'identité (cartes nationales d'identité et passeports).

En cas de voyage ou examen, nous contacter au plus tôt afin de programmer un rendez-vous.

## Conditions de renouvellement des cartes nationales d'identité délivrées à des majeurs entre le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et le 31 décembre 2013, soit 10 + 5 ans :

Les CNI délivrées à des **majeurs** entre le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et le 31 décembre 2013 ont automatiquement une validité supplémentaire de 5 ans.

## C'est titres ne peuvent faire l'objet d'un renouvellement anticipé que dans les cas limités suivants :

- Changement de domicile ou d'état civil
- Titre détérioré
- Voyage dans un pays acceptant la CNI à condition que le demandeur ne soit pas titulaire d'un passeport en cours de validité : cette double condition est impérative et un **justificatif de voyage** sera numérisé lors de l'enregistrement de la demande de renouvellement de CNI.

## Fiscalité

### Précision :

Dans le numéro « hors série » du mois de février, nous avons parlé de la nouvelle fiscalité.

Nous tenons à préciser que le taux TMS (harmonisé 2017) sera lissé sur une période de 12 ans.

## Beaussais-sur-Mer en « pratique »

### Nous vous rappelons que le code postal ne change pas.

Pour vos courriers et démarches administratives, vous devez indiquer :

Mr Mme XXX

Rue XXX

Ajouter : Plessix-Balisson ou Ploubalay ou Trégon  
22650 BEAUSSAIS-SUR-MER

## Déchets

Pour toute demande concernant les conteneurs poubelles, nous vous informons qu'il convient de contacter le pôle collecte et valorisation des déchets de la Communauté de Communes Côte d'Emeraude.

Tél : 02 99 46 20 78 • info.dechets@cote-emeraude.fr

Lieu-dit « Mon repos » à Dinard

## Règlements des factures

Nous vous informons que le règlement des factures de garderie, cantine, centre de loisirs peut s'effectuer par :

- Prélèvement,
- Virement bancaire.
- Chèque
- Numéraire (pour les factures en cours et non pour les relances)

Pour les règlements par virement bancaire, vous retrouverez ci-dessous les coordonnées bancaires de la Trésorerie de Plancoët.

Trésorerie de Plancoët • 3 Quai Duc d'Aiguillon • 22130 Plancoët

Relevé d'Identité Bancaire (RIB) 053

RIB : 30001 00336 E2290000000 49

IBAN : FR68 3000 1003 36E2 2900 0000 049

BIC : BDFEFRPPCCT

## Borne

Une borne de recharge pour véhicule électrique est accessible sur le parking de la Gare pour tous les usagers.

Cette borne a été installée par le syndicat départemental des énergies (SDE).

**Pour tous renseignements vous pouvez contacter le SDE de Saint-Brieuc au 02 96 01 20 20.**



## Travaux d'élagage et d'abattage

A dater du 3 avril 2017, des travaux d'entretien de la ligne électrique à 63 000 VOLTS Dinard-Plancoët et Plancoët-Rance Poste vont être effectués.

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE à l'entreprise SAMU domiciliée à Versailles.

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux, vous pouvez contacter M. Rotrou au 06 42 10 48 57.

## Jardin partagé

Le jardin partagé, aussi appelé « jardin collectif » ou « jardin solidaire », est un concept en plein essor depuis une dizaine d'années.

Il est le plus souvent public, géré et animé par des habitants de quartier regroupés en association. À Beaussais-sur-Mer, l'idée de créer des jardins partagés est venue par un certain

nombre d'élus et d'habitants, dont Caroline Sabourin nouvelle habitante de la commune.

Une première réunion publique a eu lieu courant mars, en présence de Christian Bourget, Maire délégué de Ploubalay, Caroline Sabourin et Lucien Hamonic, président du Secours catholique, association qui détient déjà un jardin partagé.

« *Le sujet est pertinent avec le développement de la commune. La municipalité est prête à accompagner une éventuelle association si un groupe conséquent adhère.* »

## Que des avantages

**Ensemble, ils ont inventorié les nombreux avantages qu'apporte un jardin partagé :** une amélioration du cadre de vie, des échanges entre personnes de milieux sociaux et d'âges différents, une entraide et un partage du savoir-faire, un accès à un jardin pour les personnes vivant en appartement ou ne disposant pas d'extérieur ou encore une possibilité de partage de fruits et de légumes frais cultivés dans le respect de l'environnement. Tous ces éléments devant être définis au sein d'une association à créer.

Pour tout renseignement concernant les jardins partagés, vous pouvez contacter à Valérie Nagad Lenoir, au 02 96 82 60 65.

## Vélo

### Le port du casque obligatoire pour les moins de 12 ans.

Depuis le 22 mars 2017, les enfants de moins de 12 ans sont désormais obligés de porter un casque lorsqu'ils prendront leur vélo.

Le port du casque diminuerait le nombre de blessures sérieuses de 70%.

Ceux qui tentent de braver la loi s'exposent à une amende de 90 €.

## Transport scolaire

Pour les élèves scolarisés aux collèges de Plancoët et de Créhen, pensez à inscrire ou réinscrire vos enfants.

**Les dossiers sont à retourner avant le 2 juin 2017.**

**Tous les renseignements sur le site :**

[www.transport-scolaire-sits-plancoet.fr](http://www.transport-scolaire-sits-plancoet.fr)

**Contact :** SITS Plancoët

Rue de Penthièvre • ZA de Nazareth • 22130 Plancoët  
02 96 84 26 95 • [sits.plancoet@wanadoo.fr](mailto:sits.plancoet@wanadoo.fr)

## Dispositif Pinel

La commune de Beaussais-sur-Mer a obtenu l'arrêté concernant l'agrément Pinel B2.

### Principales dispositions du dispositif Pinel

1. Il s'agit d'une réduction d'impôt sur le revenu de 12%, 18% et 21%, applicable aux contribuables qui acquièrent ou font construire du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2017 des logements neufs ou assimilés avec engagement de location pendant une durée minimale de 6, 9 ou 12 ans.

2. Il est possible de bénéficier de la réduction d'impôt, au titre d'une même année d'imposition, pour l'acquisition, la construction ou la transformation de un ou deux logements, dans la limite d'un plafond par m<sup>2</sup> de surface habitable fixé à 5 500 € et sans pouvoir dépasser 300 000 €.

3. La réduction d'impôt est soumise au respect de plafonds de loyers et de ressources du locataire.

4. Les investissements doivent être situés dans des zones présentant un déséquilibre important entre l'offre et la demande de logements (zone A et B1) ainsi que dans les communes de zone B2 ayant fait l'objet d'un arrêté du Préfet de Région.

5. Les logements doivent respecter la réglementation thermique en vigueur.

### Pour plus d'infos, site de l'ANIL :

<https://www.anil.org/votre-projet/vous-achetez-vous-construisez/investissement-locatif/reductiondimpot-pinel/>

## Collecte de vêtements

Du 24 avril au 9 mai 2017.

Vêtements trop petits, démodés ou assez vus ?

Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires, offrez-leur une seconde vie !

En association avec Wishop Saint-Brieuc, l'APE organise une collecte de vêtements adulte et enfant.

### Comment ça marche ?

Déposez vos sacs de vêtements propres et en bon état dans le hall de l'école publique aux horaires d'entrée-sortie des classes. Les sacs de vêtements seront rachetés au poids, les bénéfices de la collecte aideront à financer les projets pédagogiques et sorties scolaires.

**COLLECTE DE VÊTEMENTS**  
DU 24 AVRIL AU 9 MAI 2017

**DÉPÔT : HALL DE L'ÉCOLE PUBLIQUE**

**QUOI ?**  
vêtements bébé  
poudriculture  
enfants et adultes  
driaps, chausssures  
maroquinerie

**COMMENT ÇA MARCHE ?**  
Déposez vos sacs de vêtements propres et en bon état dans le hall de l'école publique aux horaires d'entrée / sortie des classes.

Les sacs de vêtements seront rachetés au poids, les bénéfices de la collecte aideront à financer les projets pédagogiques et sorties scolaires.

Collecte organisée par l'Association des Parents d'Elèves de l'École Publique de Plélabbay

## Petits rappels de civisme

### En matière de bruit :

A l'approche des beaux jours, les travaux de jardinage, bricolage... vont reprendre et inévitablement, les nuisances sonores.

Nous vous rappelons les horaires fixés par arrêté préfectoral, qui permettent l'utilisation des appareils à moteur thermique ou électrique, tronçonneuses, tondeuses et autres machines bruyantes :

Jours ouvrables	Samedis	Dimanches et jours fériés
8h30 à 12h 14h30 à 20h	9h à 12h 15h à 19h	10h à 12h

### Animaux :

#### Avis aux propriétaires d'animaux domestiques :

Nous vous rappelons que les animaux doivent être maintenus en laisse en dehors de votre habitation.

Sont considérés en divagation, les animaux n'étant pas sous la garde ou à proximité de leur propriétaire.

Les pouvoirs de police du Maire (L2212-2 du CGCT) lui confèrent l'autorité pour organiser le ramassage de ces animaux et la mise en fourrière.

L'identification des animaux (puce ou tatouage) est obligatoire et facilite la recherche du propriétaire.

N'oubliez pas que votre animal est sous votre responsabilité, et que tout accident qu'il peut provoquer, vous engage directement pénalement.

Par ailleurs, les déjections canines ne doivent pas être abandonnées sur les trottoirs. C'est le devoir des maîtres de les ramasser pour les jeter dans les poubelles.

Des distributeurs de sacs plastiques sont en libre accès.

#### Pour un intérêt général, nous comptons sur votre civisme.

## Annuaire

### Avis aux commerçants, artisans, entrepreneurs...

La commune vous propose de mettre à disposition du public (par l'intermédiaire du bulletin) un annuaire des acteurs de l'activité locale.

Cet annuaire se présenterait sous la forme d'une fiche synthétique, contenant l'activité, le nom de l'entreprise, téléphone, mail et adresse.

## Les incontournables

Vous recevrez prochainement « Les incontournables » de Beaussais-sur-Mer, reprenant l'intégralité des animations et festivités sur la période de mai à octobre 2017.

## Départ

Vendredi 24 mars 2017, une cérémonie, a marqué le départ de Jean-Luc Bize, le directeur général des services. Il va rejoindre la commune d'Hillion où il exercera les mêmes fonctions.

Monsieur le Maire lui a remis la médaille de la Reconnaissance de Ploubalay.

Cette cérémonie a permis également de présenter les nouveaux membres dans l'équipe : Sylvie Cales, Olivier Martin, Olivier Bellanger, Camille Tual, Jérôme Rafray, Bénédicte Tribalet et Nathalie Dené.



## Stage d'iconographie

Un stage d'iconographie a eu lieu en février à la maison des associations de Ploubalay.

Le prochain stage est prévu à compter du lundi 13 novembre 2017.



## Mutuelle Sociale Agricole



### Vous souhaitez faire bouger les choses autour de vous ?

L'appel à projets jeunes MSA soutient les jeunes qui s'engagent pour réaliser des actions sur une ou plusieurs communes rurales.

### Qui peut s'inscrire ?

Des groupes constitués d'au moins trois jeunes âgés de 13 à 22 ans, assurés à la MSA ou vivant en milieu rural.

### Comment ça marche ?

**Un concours local :** Les groupes sélectionnés par le jury de la MSA reçoivent des bourses pour mener à bien leurs projets. Certains de ces projets sont choisis par le jury pour concourir aussi au niveau national.

**Un concours national :** Les 14 lauréats choisis par le jury national et le lauréat du Prix « Coup de coeur Facebook » sont invités à Paris au Salon International de l'Agriculture. Ils reçoivent des bourses allant de 1 500 € à 2 500 € et 2 prix spéciaux offerts par les partenaires de la MSA.

### Quelles sont les thématiques concernées ?

Culture, santé et vivre ensemble.

### Quels sont les critères de sélection ?

Votre implication, l'impact de votre action sur le territoire, la dimension solidaire du projet, l'originalité et la qualité.

### Comment participer ?

[www.msa.fr](http://www.msa.fr)

Retirez le règlement et le dossier de candidature auprès de votre MSA. Vous pouvez également les télécharger sur le site de votre caisse. Le correspondant jeunesse de votre MSA vous accompagnera à partir de votre inscription et tout au long de la réalisation de votre action. Il vous communiquera la date limite de dépôt de votre dossier.

### Contacts :

M. Badoual : 06 73 98 17 58 • M. Glot : 06 73 98 17 57

## Espace femmes du Pays de Dinan

### Ciné-débat, jeudi 27 avril 2017 à 14h

Thème : Transsexualité

Projection du film « Danish Girl » de Tom Hooper et échange avec le public.

Entrée libre et gratuite.

Espace Steredenn • Tél. 02 96 85 60 01  
1, route de Dinard • 22100 Dinan



## Le frelon asiatique « Vespa Velutina »



Cette espèce présente un risque pour la santé publique (la piqûre peut être mortelle), l'apiculture (destruction des ruches) et donc pour la pollinisation.

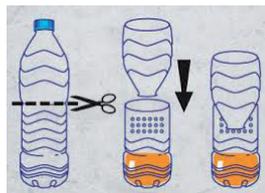
**C'est un redoutable prédateur des abeilles et peut être très agressif.**

Le frelon asiatique possède une couleur sombre, ses pattes sont jaunes et l'extrémité de son abdomen se termine par une large bande orangée. Il est légèrement plus petit que le frelon commun *Vespa Crabo*.

Il est important de lutter contre son extension géographique. De février à avril, les fondatrices sortent de leur refuge d'hiver, s'alimentent. Chaque reine recherche un endroit pour construire un nid. A ce moment-là, il est possible de confectionner des pièges à frelons asiatiques et ce dans le but de piéger les reines.

**Pour cela, rien de plus simple :**

Un piège peut être confectionné à partir d'une bouteille d'eau minérale en plastique vide découpée au tiers supérieur et dont le goulot sera placé à l'envers pour faire office d'entonnoir. Y ajouter une ficelle afin de pouvoir l'attacher.



Y verser : 1 verre de bière, 1 verre de vin blanc (dont l'odeur repoussera les abeilles) et 1 verre de sirop de grenadine.

Mettre le piège dans un endroit protégé de la pluie.

D'avril à juin : la reine pond des œufs dans un nid sphérique dont l'ouverture unique est en dessous.

De juillet à octobre : le nid augmente car la colonie de frelons asiatiques se développe.

A partir d'octobre : les mâles et les ouvrières ne passent pas l'hiver, seule la reine cherche un abri pour passer l'hiver. Deuxième période pour poser des pièges.

**Que faire après détection d'un frelon asiatique :**

**Attention, en présence d'un nid, surtout n'intervenez pas. Ne jamais entreprendre de le détruire seul.**

Cette démarche très dangereuse doit être réalisée par un professionnel.

1 - J'appelle l'association FECODEC

(Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) à Ploufragan : 02 96 01 37 00.

2 - La FECODEC procède à l'identification de l'espèce

3 - La FECODEC organise la destruction du nid.

## Chenille processionnaire du pin



La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit, le *Thaumetopoea pityocampa*.

Les Chenilles Processionnaires possèdent des poils urticants microscopiques en forme de harpon qui provoquent des réactions cutanées importantes, boutons, démangeaisons, lésions oculaires et respiratoires et s'attaquent à différentes espèces d'arbres.

**Il existe plusieurs méthodes de lutte contre la chenille processionnaire du pin.**

**Ces méthodes dépendent du calendrier d'intervention :**

- L'écopiège (*piège à chenilles*) : décembre à avril.
- Le piège à phéromone (*piège à papillons*) : juin à mi-septembre.
- La lutte biologique (pulvérisation d'un bio-pesticide) : septembre à novembre.
- La lutte chimique (*pulvérisation d'insecticide « espace vert »*) : novembre à avril.
- L'échenillage (*lutte mécanique*) nacelle, perche échenilloir : novembre à avril.

Il est possible également de favoriser le développement des prédateurs naturels comme les nichoirs à mésanges

La mésange, insensible aux poils urticants, est un prédateur naturel des chenilles processionnaires.

En période de nidification, un couple de mésanges consomme jusqu'à 500 insectes par jour.

La méthode consiste à implanter des nichoirs à mésange près des arbres susceptibles d'être touchés par les chenilles processionnaires.

Le nichoir doit être installé entre 2.5 à 3.5 mètres de haut sur le tronc, l'ouverture de 32 mm doit être exposée au sud-est à l'abri des vents dominants.

**Mise en garde :**

Il convient de s'équiper de protection intégrale : combinaison, masque, lunettes, gants, bande de protection aux poignets et dans le cou.

Un nid vide contient encore des millions de poils urticants et polluera l'environnement de l'arbre durant plusieurs années.

## Naissance

17.02.2017	Yumi	SÉVIN
16.02.2017	Lucas	GUERIN BIZIEN
13.02.2017	Théo	HAAS HOMERY
05.01.2017	Capucine	JUNGUENÉ
23.11.2016	Loukas	FAVREL
22.11.2016	Malone	JAEG
21.11.2016	Capucine	LE JEUNE
11.11.2016	Louisa	GAUTIER COLLET
31.10.2016	Léandre	SEVIN
27.10.2016	Eline	CHERRIER
18.10.2016	Lucas	RICHARD
30.09.2016	Léon	MOUFFRON

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

## Mariage

29.10.2016 BEUREL Pierre BEZAULT Sandrine

Tous nos vœux de bonheur aux heureux époux.

## Décès

08.03.2017	Marie-Joseph	GOUAULT, veuve GUGUEN
03.03.2017	Jean-Marie	RAVETTA
06.02.2017	Félicie	LANGLAIS, veuve CHAPUT
01.02.2017	Ange	CORLAY
27.01.2017	Suzanne	HINGAND, veuve BIZEUL
26.01.2017	Brigitte	LEBRETON, épouse MAUGÈRE
21.01.2017	Jean-Claude	MÉNARD
31.12.2016	Amélie	BEUREL, veuve TRANCHANT
15.12.2016	Eugène	BRISSEAU
04.12.2016	Augustin	ARMANGE
18.11.2016	Lucette	DÉVILLE
01.11.2016	Jane	GUILBAUD
26.10.2016	Françoise	RUELLAN, épouse LESNÉ
21.10.2016	Maurice	PILARD
19.10.2016	Marie	LUCAS, veuve PRUAL

Avec nos sincères condoléances aux familles.

## Taxe de séjour

### Déclaration et reversement de la taxe de séjour pour le premier trimestre 2017 :

Pour rappel, les hébergeurs touristiques particuliers ou professionnels doivent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, déclarer et reverser la taxe de séjour à la Communauté de Communes Côte d'Emeraude.

**Pour le premier trimestre, la date limite de déclaration et de reversement est fixée au 20 avril 2017.**

**Pour ce faire, deux possibilités vous sont proposées :**

- **La déclaration papier** en utilisant les formulaires de déclaration (« Registre du Logeur » et « Etat récapitulatif par période ») téléchargeables sur le site Internet de la Communauté de Communes.

Votre paiement par chèque ainsi que les deux formulaires doivent être envoyés à l'adresse ci-dessous.

- **La déclaration et le paiement en ligne** sur la plateforme de télédéclaration de la taxe de séjour accessible sur le site Internet de la Communauté de Communes (à partir du 31 mars 2017).

Si vous souhaitez effectuer vos déclarations et reverser la taxe de séjour en ligne, vous devez préalablement retourner à la Communauté de Communes le « Formulaire de renseignements hébergeurs touristiques » qui vous a été adressé par courrier.

Si vous n'avez pas reçu ce document, vous pouvez en faire la demande auprès du service taxe de séjour de la Communauté de Communes.

### Renseignements complémentaires :

Auprès de votre référent taxe de séjour :

Communauté de Communes Côte d'Emeraude  
Cap Emeraude

1 esplanade des Equipages • 35730 Pleurtuit

Tél : 02 57 11 01 19 • Courriel : taxedesejour@cote-emeraude.fr

Site Internet : www.cote-emeraude.fr (rubrique DECOUVRIR)



## Repas tête de veau au Plessix-Balisson

Les Férus du Plessix - 26 février 2017



## Assemblée générale des Médailleurs militaires

18 mars 2017

La 824<sup>ème</sup> section des médaillés militaires du secteur de Beaussais-sur-Mer a tenu son assemblée générale en présence d'Eugène Caro, Maire et du Général René Baulain, Président d'honneur.

Le bilan se caractérise par un effectif stable autour de 40 adhérents.

Lors de cette assemblée, trois distinctions ont été décernées.

Auguste Roinnel et Jean Josselin ont reçu le diplôme d'honneur de plus de 50 ans de la médaille militaire, Jean-Hamoniaux (président de la section locale des médaillés militaires) le diplôme de la médaille de vermeil.

## Fête des grands-mères, Club de l'Amitié - 19 mars 2017

Extrait du discours de Christian Bourget, maire délégué de Ploubalay :

« Etre grands-parents, c'est le bonheur ! Dans la famille, il est une personne qui occupe une place à part dans le cœur des enfants : c'est la grand-mère. C'est elle qui les gâte, les chouchoute, les fait rire, les câline, leur apprend tant sur la vie... Elle mérite bien qu'une journée entière lui soit dédiée. La fête des grands-mères est l'occasion de lui montrer à quel point elle est importante.

Une petite pensée pour les grands-pères qui eux, n'ont pas leur fête des grands-pères, mais qui occupent une grande place aussi auprès des petits-enfants...

Vive donc les grands-mères et les grands-pères. »



## Battre tambour pour la paix

22 mars 2017

L'opération portée par l'Unesco et l'Unicef qui a pour ambition de raviver les valeurs de la République et de renforcer le sentiment d'appartenance à la Nation.

Les enfants des écoles Saint Joseph et Henri Derouin, ont défilé avec des banderoles et des instruments de musique fabriqués à l'école ou au centre de loisirs. Ils ont lu des poèmes et des messages de paix.



## Repas des aînés au Plessix-Balisson

26 mars 2017



Marie Bailbled,  
doyenne  
du Plessix-Balisson



M. Ledaguenel, ancien Maire du  
Plessix-Balisson et Jean Cochet,  
ancien Maire de Ploubalay





## Les Bordées du Frémur

A l'occasion de la sortie de son CD « Rêve de moussaillon », Les Bordées du Frémur propose un concert gratuit, dimanche 28 mai 2017 à 15h, salle des fêtes de Ploubalay.

**Si vous le souhaitez, vous pouvez assister aux répétitions :**

Le 10 avril à 14h30 à la salle communale du Plessix-Balisson.

Tous les lundis à 17h à la salle du Mille Club de Ploubalay.

Le 24 avril à 11h à la salle de Trégon.

Ces répétitions sont ouvertes à tous.

## A.A.C.B.B.

**Association des Amis du Cheval de la Baie de Beussais**

Randonnée équestre « Alain Lacroix », le dimanche 14 mai 2017.

Ouverte à tous les cavaliers et meneurs (assurance individuelle obligatoire). Inscription à partir de 9h et départ de la salle des fêtes.

Circuits fléchés de 25 et 30 km.

Sur inscription : 4 €

Possibilité de repas sur place : 12 €

**Contact :** Mme Prual • 06 28 91 19 19 • josiane.r@aacbb.org

## Aïkido

L'aïkido est un art martial basé sur la non-violence, le respect de soi et d'autrui.

Il s'inscrit dans la tradition des budos japonais (art japonais) et a pour principe la non-position avec son adversaire.

Les mouvements et les techniques enseignés sont souples et fluides, chacun peut y trouver un entraînement du corps et de l'esprit, un chemin pour mieux se connaître et vivre en harmonie avec son environnement.

Le club aïkido de Dinard enseignera cet art, au dojo de Ploubalay. Gilles Rettel, professeur d'aïkido BEES 2, 6<sup>e</sup> dan, ceinture noire, enseignera la discipline.

**Contact :** Éric Maillard, président du club  
06 21 33 12 49 • aikido-dinard.com

## Ploubalay Rebels

Samedi 25 février 2017 s'est tenu dans la salle des fêtes de Ploubalay le bal country annuel organisé par l'association Ploubalay Rebels.

Dans une ambiance country western, plus de 100 amateurs de danse de tous niveaux, jeunes et moins jeunes ont pu danser avec passion, et à un rythme soutenu durant près de 5 heures.

Ces danses, originaires des Etats-Unis, s'interprètent pour l'essentiel sur de la musique country américaine mais aussi européenne voire française. Il existe aussi des chorégraphies écrites sur de la musique non country.

Toute personne intéressée sera accueillie le mercredi à 18h30, salle des fêtes de Ploubalay.

**Sinon, ne pas hésiter à parcourir notre site internet :**  
[ploubalayrebels.wixsite.com/ploubalay-rebels](http://ploubalayrebels.wixsite.com/ploubalay-rebels)



## Théâtre

Le samedi 17 juin à 16h45, à la salle des fêtes de Ploubalay, représentation de l'association « Seul en scène ».

Sketches et comédie « Chez le médecin » de Benoît Fouchard.

Ouvert à tous. Gratuit.

## Festival Pan'Art

Tremplin musical, dimanche 21 mai 2017, de 14h à 20h.

Ouvert à tous les musiciens.

Entrée gratuite.

Sur inscription préalable via le site facebook avant le 30 avril 2017 :  
[panartfestival](http://panartfestival.com)

**Contact :** 06 14 90 67 00





C'est sous une petite pluie fine et tenace que s'est déroulé le « Parcours à travers le Plessix-Balisson » ce dimanche 12 mars 2017.

Après avoir rendu visite aux arbres classés, les châtaigniers de l'allée des volontaires et le plus ancien chêne vert de Bretagne qui a dépassé les 500 ans, nous avons pris la route, remarqué la chapelle Saint-Cadreuc en rénovation (les vitraux sont arrivés le lendemain).

Nous avons visité le moulin de Ménéguen en Créhen construit au XVIII<sup>e</sup> siècle sur le point culminant et s'il ne reste que la carcasse du bâtiment, le point de vue jusqu'à la baie de Beausais demeure un spectacle saisissant, surtout à travers la brume de ce jour.



Arrivés au Plessix-Balisson le plus petit village de Bretagne, le deuxième plus petit de France, nous avons visité l'église, guidés par Didier Jouas-Poutrel, brillant historien des lieux.

L'église Saint-Pierre bâtie au XV<sup>e</sup> siècle et reconstruite autour de 1914, présente une particularité rare dans notre région, elle est située dans un enclos paroissial qui présente les critères exigés : la présence d'un if, d'une fontaine, d'une croix de pierre, d'un mur d'enceinte en pierres qui protège le cimetière.

Un joli moment d'émotion lorsque Monsieur Jouas-Poutrel nous a présenté au son de l'Ave Maria la crèche animée qu'il a construit lui-même.



L'après-midi était dédié au parcours à travers le village où les maisons de pierres présentent des linteaux sculptés, derniers vestiges du château dont il ne reste que l'emplacement sous la forme d'un puits.

Ce château fut construit par Geoffroy de Baluçon chancelier de Philippe le Bel vers 1150 d'où l'appellation de Plessix-Balisson.

Un de ses descendants, du même nom, mort en 1332 était un homme très pieux, il consacra un collège situé à Paris, rue Saint-Jacques aux étudiants du Plessix-Balisson méritants. Ce collège devait être un élément fondateur de la Sorbonne en 1646.

En ce dimanche, la visite s'est poursuivie par la vallée Fontenelle jusqu'au lavoir et la fontaine Burette dont l'eau avait la propriété de faire que celui qui en buvait restait pour toujours dans le village. Aujourd'hui la fontaine est fermée...

Ensuite, un passage par le camping de yourtes nous fait découvrir une touche d'exotisme d'Asie centrale, étonnant paysage au cœur même du village.

N'ayant pu boire de l'eau de la fontaine, notre groupe reprit le chemin vers Trégon en saluant au passage les trois autres arbres les plus hauts, les plus anciens de Bretagne : un platane, un cèdre du Liban, un sequoia qui furent plantés vers 1830.

*La Présidente, Janine Alquier*

La prochaine sortie de l'ACELBB le « Parcours des abeilles » se fera en mai.

## Club de l'Amitié

Jeudi 5 et vendredi 6 octobre 2017, sortie au Futuroscope ouverte à tous.

**Inscription urgente - Contact : 02 96 82 60 47.**



## Groupe scolaire Henri Derouin

### Ecole maternelle

#### Exposition à la médiathèque

visite de l'exposition (galerie d'art en partenariat avec le Frac de Rennes) à la médiathèque (classe de TPPS).

Les 4 classes y sont allées.

Un travail dans chacune des 4 classes va avoir lieu en avril à partir de ces 4 oeuvres.

Une exposition des travaux d'élèves aura lieu du jeudi 4 mai au vendredi 26 mai prochain à la médiathèque.

### Ecole élémentaire

#### L'eau un bien précieux

Le projet d'école porte sur le développement durable. Les élèves ont ainsi, en lien avec le centre nautique de Lancieux, étudié le cycle de l'eau.

Une première animation portait sur l'eau domestique : du fleuve au robinet. Les enfants ont ainsi réalisé en classe des expériences pour savoir comment rendre l'eau potable.

D'autres animations vont suivre de l'estuaire du Frémur au comptage d'anguilles, dans les mois à suivre. Ce projet est réalisé aussi avec le syndicat du pays de l'eau de Saint-Malo.



#### A la piscine !

Le cycle piscine à Dinard a commencé pour les élèves de GS et de CE1-CE2. Ces derniers en profiteront pour passer leur test de voile afin de participer à des activités nautiques en septembre et octobre.



#### Pour tout savoir sur le wwoofing

Pendant un an Lucie Chartier (une ancienne élève de l'école) et Sébastien ont voyagé en Asie du Sud Est grâce au wwoofing. Ils en ont rapporté des photos, des connaissances sur le maraichage bio et une ouverture incroyable sur le monde qu'ils ont présenté à la médiathèque.

Les enfants ont avant tout découvert ce qu'est le wwoof de l'anglais world wide opportunities in organic farms, c'est-à-dire un réseau de fermes bio dans le monde entier qui accueillent des volontaires.

En échange de travail à la ferme, les wwoofers sont logés nourris et ils découvrent une culture nouvelle.

les enfants ont pu découvrir le travail dans les rizières, les langues, les religions, les sports ou la cuisine des hôtes de nos voyageurs. Peut être que certains élèves auront développé là le goût de voyager autrement.





## Ecole Saint Joseph

### Mardi gras en maternelle

Les élèves de maternelle n'ont pas manqué de fêter Mardi gras, en faisant carnaval dans l'école. Les déguisements des enfants étaient tous plus originaux les uns que les autres. Tous se sont présentés aux autres classes, puis ont profité d'un délicieux goûter crêpes et gâteaux, préparé par les parents.



### Mardi gras à l'EHPAD

Les élèves de GS se sont rendus à l'EHPAD dans leurs beaux costumes de Mardi gras. En arrivant dans l'établissement, une surprise attendait les enfants. Des résidents, pour l'occasion s'étaient déguisés. Un musicien qui jouait de la guitare, était aussi présent pour faire chanter et danser petits et grands. L'après-midi s'est terminée par un goûter offert par l'EHPAD. Les enfants et les résidents ont passé un bon moment ensemble où les sourires étaient au rendez-vous.



### Le harcèlement expliqué aux CM

L'Adjudant-chef Allenet, de la gendarmerie de Ploubalay est venu présenter aux CM : « Agir contre le harcèlement à l'école ».

Après avoir visionné deux films : la claque et les injures, un échange a permis d'expliquer aux élèves pourquoi on dit qu'un enfant sur dix est victime de harcèlement à l'école.



### Semaine artistique en maternelle

Depuis la rentrée, les élèves de maternelles se sont transformés en petits bricoleurs. Ils ont comme objectif de décorer les deux classes ainsi que la salle de jeux sur le thème de la ferme en vue des portes ouvertes du 25 mars. PS, MS et GS sont à l'ouvrage tous ensemble.

Les plus grands aident les plus petits. C'est ainsi que des cochons, des vaches, des lapins, des poussins et des poules font leur apparition dans les classes. Ils préparent aussi deux tableaux à la manière de Karla Gérard. Tout le monde prend beaucoup de plaisir à réaliser les bricolages.



► **Planning des activités TAP pour la cinquième période du 24 avril au 2 juin 2017**

	LUNDI		LUNDI		LUNDI
PS-MS		GS CP-CE1	Menuiserie (4 enfants)	CE2 CM1-CM2	Théâtre Menuiserie (4 enfants) Photographie - Ludothèque
	MARDI		MARDI		MARDI
	Cuisine (PS/MS/GS) Jeux et sports		Bricolage		Jeux et sports Jeux de société - Bricolage Langue des signes (28/03 et 04/04)
	JEUDI		JEUDI		JEUDI
	Jeux de société Cuisine (PS/MS/GS)		Informatique (CP-CE1 - 2 enfants) Jeux de cartes - Médiathèque Yoga (4 enfants)		Slam - Informatique (2 enfants) Yoga (4 enfants)

## Centre de loisirs

**Inscriptions et renseignements** auprès de Delphine Darsel  
au 02 96 27 31 43 ou au 06 30 00 90 20.



### Semaine du 10 au 17 avril - Imaginaire

- **Lundi 10** : Imaginaire dans tous ses états  
Repas / Théâtre pioché
- **Mardi 11** : Fleurs murales et papillons multicolores  
Repas / Petits jeux grand format
- **Mercredi 12** : Cookies et crêpes  
Repas / Codes secrets et mimes en chaîne
- **Jeudi 13** : Nid douillet  
Repas / Visite des polders (bottes)
- **Vendredi 17** : Préparons Pâques  
Repas / Enquête au pays imaginaire

### Semaine du 17 au 21 avril - Pâques

- **Lundi 17** : Férié
- **Mardi 18** : Panier de Pâques  
Repas / Chasse aux oeufs
- **Mercredi 19** : Chenille de printemps et bouquet de fleurs  
Pique-nique / La ferme en folie
- **Jeudi 20** : Pince animale rigolote et pâte à gaufres  
Repas / Gaufres et fin des pinces
- **Vendredi 21** : Peinture arc-en-ciel  
Repas / Sortie roulante (vélo, trottinette...)

*Le programme peut être modifié.*

## ► Bébés lecteurs

### Animations pour les enfants

#### Les mercredis Bébés lecteurs

Animation gratuite  
de 30 minutes

ouverte à tous les enfants  
de 0 à 3 ans  
accompagnés d'un adulte

3 mai

7 juin

10h30



## ► Exposition Du 3 au 29 avril Rhizo

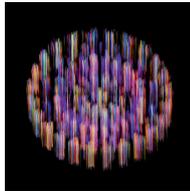
Peinture contemporaine à la cire.



## ► Lecture de Pâques Mercredi 12 avril 2017

15h - A partir de 4 ans

## ► Exposition Du 5 juillet au 23 août Ghislaine Salabert



## ► Soirée-débat

### Ovni

Mardi 18 juillet (date à confirmer)

20h - Salle des fêtes de Ploubalay

Avec Jean-Claude Bourret en signature pour son ouvrage écrit avec Jean-Pierre Petit « Ovni l'extraordinaire découverte ».

Gratuit et sur réservation :  
02 96 88 60 68

## ► Lecture sur l'herbe cet été avec Nicole

Date communiquée dans le prochain bulletin.

## ► Club de lecture

Le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois  
de 10h à 12h.

Vous avez aimé un ouvrage et vous souhaitez faire partager votre lecture ou simplement prêter une oreille attentive aux échanges, Sylvaine et Marie-Hélène vous accueilleront à bras ouverts.



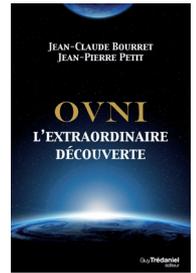
## Renseignements :

02 96 27 79 85 • mhhudelist@orange.fr

02 96 86 38 76 • sylvainecrawford@gmail.com

► Contact : 02 96 88 60 68 • mediatheque@beaussais.bzh

► Retrouvez-nous sur facebook !



# Ludothèque

Durant les vacances de Pâques,  
ouverture les mercredis de 16h à 18h

## ► Après-midi jeux sur le thème de Pâques

Mercredi 12 avril de 16h à 18h

## ► Fête du jeu

Samedi 20 mai de 13h30 à 18h30

Contact : Pamela • 06 60 74 69 82 • dansons-la-capucine@hotmail.fr





## Avril

### Dimanche 16 - CHASSE À L'OEUF

Parc de la Mairie de Ploubalay

10h30 - Place de l'Église

Défilé déguisé et défilé de chars de Pâques



Organisée par le Comité des fêtes de Ploubalay

### Dimanche 16 - EXPOSITION CANINE

(régional d'élevage) - Continental Bulldog

De 13h30 à 16h30 - Salle des sports de Ploubalay

Organisée par l'Association CBCF

### Mercredi 19 - CHASSE À L'OEUF

Pour les enfants de Trégon

15h30 - Salle communale de Trégon

Organisée par la mairie de Trégon

### Samedi 22 - CHASSE À L'OEUF

Pour les enfants du plessix-balisson

Salle des fêtes du Plessix-Balisson

Organisée par la mairie du

Plessix-Balisson et les Férus du Plessix

### Du 24 avril au 9 mai - COLLECTE DE VÊTEMENTS

Collecte au profit des enfants de

l'école Henri Derouin (détails page 4)

## Mai

### Vendredi 5 - LOTO

Ecole Saint Joseph

19h30 - Salle des fêtes de Ploubalay

### Ploubalay : Lundi 8 - Commémoration Ploubalay :

9h45 : Départ de la mairie

10h : Messe à l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Ploubalay

11h : Cérémonie au monument aux morts

11h30 : Vin d'honneur à la mairie

### Trégon :

17h : Rassemblement au monument

aux morts, dépôt de la gerbe

Vin d'honneur à la salle communale

### Dimanche 14 - RANDONNÉE ÉQUESTRE

9h - Départ salle des fêtes - 4 €

Possibilité de repas sur place : 12 €

Circuits fléchés de 25 et 30 km

Contact : Mme Prual - 06 28 91 19 19

[josiane.r@aacbb.org](mailto:josiane.r@aacbb.org)

### Jeudi 18 - REPAS

Salle du lieu de rencontre

Organisé par le Club de l'Amitié

### Samedi 20 mai - SPECTACLE

Armor Danse

### Samedi 20 mai - FÊTE DU JEU

De 13h30 à 18h30 - Ludothèque

### Samedi 20 - PROJECTION-DÉBAT CITOYEN

17h30 - Projection sur grand écran du

film documentaire « Demain » de Cyril

Dion, possibilité de pique-niquer sur

place, dans l'esprit « fête des voisins ».

20h30 : débat citoyen avec des

acteurs économiques locaux.

Organisé par les Férus du Plessix

### Dimanche 21 - FESTIVAL PAN'ART

Tremplin musical - Entrée gratuite

De 14h à 20h - Ouvert à tous les

musiciens - Sur inscription

Contact : 06 14 90 67 00

Organisé par le Festival Pan'Art

### Samedi 27 - CONCOURS

### RÉGIONAL DE BOULES

Triplettes - 13h30 - Boulodrome

Ouvert à tous - Inscription sur place

### Samedi 27 et dimanche 28

### BOURG EN JOIE

### Samedi 27 - FEST NOZ

A partir de 19 h - Place de l'Église

Restauration payante sur place

### Dimanche 28

A partir de 11h : Défilé équestre

12h30 : Repas jambon à l'os

Place de l'Église de Ploubalay - Payant

14h30 - 15h : Spectacle équestre et

musical - Derrière l'église - Gratuit

Renseignements sur affichage

Organisé par l'A.C.A.P.L. - 06 16 80 60 18

[acaplploubalay22@gmail.com](mailto:acaplploubalay22@gmail.com)

### Dimanche 28 - CONCERT

Les Bordées du Frémur - Gratuit

15h - Salle des fêtes de Ploubalay

## Juin

### Vendredi 2 au dimanche 4 - PARC DE LA RAVILLAIS

Dans le cadre de l'opération « Rendez-

vous au jardin » le parc de la Ravillais

à Ploubalay - Beaussais-sur-Mer sera

ouvert au public - Vendredi de 14h à

18h - Samedi et dimanche de 10h à 12h

et de 14h à 18h. Interdit aux chiens.



## Nouveau

Vanessa Morand • Cabinet infirmier

4, rue du Pot au beurre • Ploubalay

22650 Beaussais-sur-Mer • 02 56 11 94 65

COMPLEXE DE TOURISME, D'AFFAIRES & DE LOISIRS

CHÂTEAU de BEAUSSAIS

HÉBERGEMENT RESTAURANT RÉCEPTION MARIAGE SÉMINAIRE TRAITEUR

TRÉGON 22650 BEAUSSAIS-SUR-MER  
Tél. 02 96 82 57 98  
[www.chateaubeaussais.com](http://www.chateaubeaussais.com)